

Préparer son PLEPA au Lycée de la Baie du Mont Saint Michel

Le projet d'établissement est actuellement en refonte au lycée de la Baie du Mont Saint Michel. De premières propositions d'orientation existent de la part de l'équipe de direction. Par ailleurs, l'établissement est engagé dans la mise en œuvre d'une action « CASDAR TAE+ » pour réfléchir avec l'ensemble de la communauté apprenante et les partenaires du territoire, à la résilience de l'élevage laitier.

Dans ce contexte général, l'établissement doit réfléchir à animer sa dynamique autour du Plan Local Enseigner à Produire Autrement (nom de code : « PLEPA Epa2 »).

Une des pistes était de s'inscrire dans les prémisses des axes déjà imaginées par l'équipe de direction dans le cadre de la refonte du projet d'établissement. Toutefois, pour l'équipe d'animation du PLEPA Epa2, partir des 4 axes de l'ancien projet d'établissement risquait fort d'orienter les débats et devenir le cadre des discussions, et non d'en faire une proposition à discuter. Il faut donc essayer de trouver un autre angle d'attaque qui soit la moins enfermante possible, mais qui permette pourtant d'aboutir à une production tangible et opérationnelle : les personnels ayant à cœur -en particulier avec le contexte de Covid-19- de ne pas s'enliser sur des réunions sans décisions, où chacun prend du plaisir à parler mais où les acteurs ont le sentiment que rien n'avance réellement.

Pour tenir l'équation complexe, l'équipe d'animation composée de Thierry Cherel (directeur adjoint en charge du Lycée), Amandine Bedin (Cheffe du projet Casdar TAE+) et Frédérique Lecarpentier (Responsable de l'animation des écodélégués),

l'équipe d'animation a posé quelques principes d'action au regard de leur situation d'établissement :

- Une recherche de **valorisation et de reconnaissance de ce qui se fait déjà dans l'esprit d'EPA2**
- **L'envie de partager les moments d'échange autour de l'EPA2 avec les apprenants de l'EPL** (lycéens, étudiants, adultes et apprentis),
- Un besoin de **mieux comprendre ce que porte/fait chacun (personnels lycée et CFA) pour renforcer les coopérations et les possibles mutualisations,**
- **Définir des critères pour aider à définir et orienter et prioriser les actions « EPA2 » de l'EPL,**
- La nécessité de **produire un cadre qui puisse apporter de la cohérence et un confort au travail** : porteur de sens et de cohérence, dans la durée (repères, sécurisation, confiance),
- **Un cadre de travail pour animer la démarche.**

Pour accéder aux retours écrits et en vidéos, nous vous invitons à consulter le témoignage de l'EPLEFPA de la Baie du Mont Saint Michel [ici](https://pollen.chlorofil.fr/toutes-les-innovations/monparam/3758/) : <https://pollen.chlorofil.fr/toutes-les-innovations/monparam/3758/>

Rédaction : Thierry Cherel, Amandine Bedin, Frédérique Lecarpentier (EPLEFPA de la Baie du Mont Saint Michel) et François Guerrier (L'institut Agro, Agrocampus-Ouest, référent CASDAR TAE+)

Remerciements : Emmanuel Bon, Marion Diaz et toutes et tous les participant-es !

Les élèves :

Les animatrices :

Le chef de projet :

Le référent régional :

François Guerrier, L'institut Agro, Agrocampus-Ouest, février
2021